

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

8 JUIN 2018
8 H 15

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 8 juin 2018 à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents : M. Beny Masella, maire
M^{me} Elizabeth Ulin, conseillère
M^{me} Maria Torres, conseillère

Absents : M. Dino Mazzone, conseiller
M^{me} Colleen Feeney, conseillère

Aussi présents : M^e Claude Gilbert, greffier

Monsieur Benny Masella, maire, a agi comme président de la séance.
M^e Claude Gilbert, greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Personne d'autre n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, conseillère, et secondé par Maria Torres, conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
20180608-001

Le maire déclara la séance ouverte à 8 h 20.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Maria Torres, conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du vendredi 8 juin 2018 modifié comme suit :

- en reportant le point 5 : **Entente-cadre de location – salles de l'hôtel de ville.**

Adoptée à l'unanimité
20180608-002

3. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, conseillère, et secondé par Maria Torres, conseillère, et résolu:

- 1) D'accuser réception par courriel du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 6 juin 2018.
- 2) D'approuver tels que présentés, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
34 Campbell	Démolition et reconstruction des marches avant et installation de nouvelles rampes
41 Fenwick	Agrandissement d'une terrasse dans la cour arrière

201 Brock N. Construction d'un agrandissement au rez-de-chaussée, démolition de la véranda au 2^e étage et construction d'une terrasse dans la cour arrière

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
451 Westminster N.	Remplacement de la porte avant et de l'imposte au-dessus, ainsi que deux fenêtres adjacente;
55 Wolseley N.	Démolition et reconstruction des murs de marches avant et enlèvement des deux premières rangées de briques sur le palier pour les remplacer par du béton.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, tel que recommandé suivant le procès-verbal de la réunion du CCU :

Adresse	Projet
332 Ballantyne N.	Démolition d'un vestibule et construction d'un agrandissement dans la cour arrière, ainsi que la construction d'une terrasse dans la cour arrière.

Adoptée à l'unanimité
20180608-003

4. Mandat à la Ville de Montréal pour procéder à un appel d'offres regroupé pour la fourniture de sel de chemin en vrac

ATTENDU que la Ville de Montréal offre de mettre en œuvre la coordination d'un appel d'offres regroupé, au nom des villes liées participantes intéressées, pour la fourniture de sel de déglçage à compter du 15 septembre 2018 jusqu'au 30 avril 2019;

ATTENDU que le Directeur des travaux publics agit à titre de représentant de la Ville de Montréal-Ouest à cet effet;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, conseillère, et résolu :

1) Que le Conseil autorise la participation de la Ville de Montréal-Ouest à un appel d'offres regroupé pour l'octroi d'un contrat de fourniture de sel de chemin en vrac.

2) Que la Ville de Montréal-Ouest délègue à la Ville de Montréal le pouvoir de préparer le devis et les autres documents d'appel d'offres, de recevoir et d'analyser les soumissions, et de produire un rapport sur les résultats auprès des municipalités participantes.

3) Que le Directeur des travaux publics et le Directeur adjoint des travaux publics soient autorisés à signer tous les documents nécessaires aux fins de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité
20180608-004

5. Entente-cadre de location – salles de l'hôtel de ville

Ce point a été reporté.

6. Période de questions du public

À 8 h 39, le maire nota le début de la période de questions.

7. **Levée de la séance**

À 8 h 40, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Maria Torres, conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
20180608-005

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier *Archives-20180608*